

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juin 2017

Le parc Haugardien est ouvert !



Vie municipale	p.2
Vie locale	p.11
Les rendez-vous du mois	p.17
Vie quotidienne	p.18



PONT SAINT MARTIN



Destination Pont Saint Martin Un bon moyen de se mettre au vert !



Chers
Martipontains,

La mise en tourisme du Lac de Grand-Lieu est un projet partagé par les 10 communes riveraines et le Conseil Départemental. Avec conviction, nous allons nous investir dans ce projet afin que Pont Saint Martin y prenne toute sa place.

À l'instar de la Maison du Lac à Bouaye ou de la Maison du Pêcheur à Passay, Pont Saint Martin doit proposer une nouvelle destination pour le visiteur adepte du "slow tourisme" ; une nouvelle pratique plus authentique permettant à chacun de prendre le temps de découvrir les paysages et les milieux naturels, loin du stress des transports et de la foule des grands spots touristiques.

Notre commune a la chance de proposer une porte d'accès vers le lac via l'Ognon. Au cœur d'un milieu naturel classé, notre rivière est une invitation à des sorties en barques ou canoës pour découvrir la faune et la flore de ce riche écosystème. Le moyen de comprendre les enjeux du lac et des zones humides se fera par des balades commentées ou des sentiers d'interprétation.

L'installation d'une halte nautique respectueuse de notre environnement et de ses usages était un objectif du début de mandat. Plus que jamais, il est nécessaire de mener ce projet à terme afin de nous inscrire dans la dynamique générale de ce projet touristique rétro-littoral.

La mise en œuvre d'un espace d'accueil pour les touristes en itinérance constituera également une nouvelle offre venant renforcer celle proposée par nos hébergeurs Martipontains.

Outil de développement commercial notamment des circuits courts, outil de valorisation de notre environnement et de notre image pour les écotouristes, outil de loisirs pour notre commune, ce projet doit venir enrichir l'offre générale autour du lac et permettre avec le circuit GR et le Guide du Routard de donner encore plus d'identité à notre territoire de Grand-Lieu.

Un vrai challenge au moment de la prise de compétence Tourisme par la communauté de communes de Grandlieu.

Yannick FÉTIVEAU
Maire - Ville de Pont Saint Martin

Maurice Figureau Un grand serviteur nous a quittés

Au service de la commune durant trois mandats, notre ami Maurice Figureau, maire de 1983 à 1989, nous a quittés fin avril.

Après un mandat de 1^{er} adjoint (1977/1983) auprès du maire Jean-Pierre Gardin, Maurice est élu maire de Pont Saint Martin en mars 1983. De 1989 à 1995, il sera le 1^{er} adjoint très complémentaire de Michel Goux, le nouveau maire qui saluera l'efficacité de ce tandem.



Sous son impulsion et celle de ses coéquipiers, de nombreux projets voient le jour : la première zone artisanale à la Nivardière, la salle des sports Jean-Pierre Gardin en 1984, l'assainissement de nombreux quartiers, la réalisation d'un nouveau plan d'occupation des sols en 1987, etc... Il participera activement au projet de la maison de retraite de la Roselière qui ouvrira ses portes en 1989 et sera la cheville ouvrière d'un grand aménagement foncier en 1988 sur le secteur de Viais : 235 hectares intéressant 320 propriétaires différents, concernant 41 exploitants.

En 18 années et 3 mandats électifs au service des Martipontains, Maurice a participé activement à l'évolution de la commune. Il a travaillé en équipe, avec son tempérament, son sourire, l'humilité qui le caractérisait et ses célèbres « bon d'la, bon d'la! » quand les choses se compliquaient.

Très intéressé par l'Histoire, il s'est beaucoup investi au sein de l'association de recherches historiques « Sur les Chemins d'Herbonne ».

Apprécié de tous, Maurice était un vrai sage.

« Tu vas nous manquer, Maurice. Merci pour tout ce que tu as fait pour les Martipontains », conclut Yannick Fétiveau, maire.

Nous adressons toute notre amitié à Alice, son épouse, à ses enfants et ses 11 petits-enfants.

La fête de la musique devient la Fête de l'Été !

Cette année, les élus et membres du comité consultatif vie culturelle et événementiels vous proposent un nouveau concept pour la fête de la musique. Afin de ne pas empiéter sur la programmation proposée par les autres communes, nous vous offrons un nouvel événement, la Fête de l'Été, qui se déroulera le vendredi 30 juin. Rendez-vous donc dès 19h30 à l'Aire de Loisirs pour un grand pique-nique en musique (buvette et restauration sur place).

En première partie de soirée, à 19h30, c'est Poptime qui assurera l'ambiance musicale, groupe tout récent créé en 2016. Le groupe d'origine nantaise propose une compilation de reprises pop revisitées et originales, allant des années 70 à aujourd'hui. 2 chanteuses, 3 musiciens et 2 cuivres, les Poptime mettent tout en œuvre pour vous faire passer une soirée



inoubliable. Au programme, diverses reprises de Bruno Mars, David Bowie, Beyoncé ou encore Earth Wind and Fire, de quoi proposer une animation qui rassemblera toute la population.

À 21h, le duo Bobaïnko effectuera un spectacle de danse, et vous entraînera ensuite dans un bal participatif. « *Elle est chic, réservée, bien élevée, romantique, elle aime les friandises et vend des barbes à papa. Elle n'est pas d'ici... Enfin elle n'est pas de maintenant ! Elle vient du passé, des années 50. Il est pressé, stressé, débordé, autocentré. Il est overbooké... Sans cesse sollicité. Il est ultra connecté et ne s'arrête jamais. Il vient bien du 21^{ème} siècle !* » La compagnie travaille à mettre en scène et en danse la vie de tous les jours. Bobaïnko a le goût des petits riens de la vie, des accessoires, des manies, de l'envers du décor...

Après ce spectacle haut en couleurs et en poésie, les danseurs vous inviteront à les rejoindre sur l'espace de l'Aire de Loisirs, pour danser lors d'un



bal festif ! Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle formule basée sur la convivialité et la découverte de nouveaux talents !



Venez manger au rythme de la musique

- SANDWICHS proposés par les artisans et commerçants de l'UCAPL sur place
- BURGERS ET CRÊPES avec divers foodtrucks

Bien sûr, chacun peut aussi emmener son pique-nique !

La salle Saint Martin rouvre ses portes

Après le ravalement de façade, le changement des menuiseries extérieures et la redistribution des locaux du staff des services techniques au mandat précédent, les élus ont souhaité finaliser la rénovation de ce patrimoine datant de 1847.

Il aura finalement fallu seulement quatre mois pour restaurer l'intérieur de la salle Saint Martin. Cette rénovation a permis de conserver le cachet du bâtiment d'antan tout en apportant une touche de modernité. La réorganisation des espaces, notamment l'agencement d'une kitchenette plus accessible et respectant les normes PMR, rend plus fonctionnelle cette salle destinée uniquement aux Martipontains pour des réunions et manifestations associatives ou familiales. L'intégration des grands placards répond à la demande des associations. Le coût de cette rénovation s'élève à 141 617,44 € TTC, mobilier compris.



Le parc Haugardien : une nouvelle aire de jeux

Le samedi 8 avril, 70 personnes ont participé à l'inauguration de l'aire de jeux du Haugard, projet porté par l'équipe municipale en collaboration avec les riverains, les assistantes maternelles et le Conseil Municipal des Enfants. Cette aire de jeux, située au cœur du Haugard, servira à la fois aux habitants du lotissement à proximité, mais aussi à l'ensemble des Martipontains qui viendront ainsi découvrir le quartier.

Cette nouvelle aire de jeux a de multiples vocations. Elle permettra aux enfants du quartier de se retrouver en toute sécurité le soir après l'école, le week-end ou encore pendant les vacances, dans un espace pensé pour les enfants. Cela leur permettra de se dépenser et de faire du sport, activité synonyme de bien-être et de santé, mais aussi de créer ce lien social à la fois entre les enfants et les parents du quartier. Cet espace permettra également aux assistantes maternelles de se retrouver avec les petits dont elles ont la charge. C'est également un écrin de respiration pour le quartier qui conjugue embellissement et qualité de vie.

Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs, commente : *« Lors de nos concertations, avec les riverains et les professionnels de la petite enfance, nous avons partagé cette idée de conserver les arbres et la verdure du lieu afin de créer un espace de vie agréable, où chacun peut venir se retrouver avec ses enfants pour partager un moment de détente. »*

Cette aire, composée d'un toboggan et de balançoires forme un espace de jeux pour développer la motricité. Elle se veut volontairement simple, peu sophistiquée : elle reste ainsi champêtre et s'inscrit véritablement au cœur d'un espace naturel. Le mobilier urbain viendra agrémenter ce lieu prochainement.

« Nous tenons à remercier vivement M. Yval, représentant la SELA et les artisans qui ont oeuvré de concert pour réussir cet ensemble : ENP, M. Béphir, Mobilplay, ainsi que les services municipaux. » poursuit Yannick Fétiveau, maire. *« Nous remercions également l'ensemble des riverains du Haugard pour leur participation à ce projet ainsi que les assistantes maternelles. »*

Le nom choisi pour cette aire de jeu, le « Parc Haugardien », est le fruit de l'imagination du Conseil Municipal des Enfants, qui a voté cette appellation après deux tours de scrutin dans le plus grand respect des règles démocratiques. Ce nom, au baptême solennel, a été arrêté parmi une douzaine de propositions pour former un vrai espace de vie et de jeux.



Transport scolaire pour enfants en maternelle et élémentaire

Les écoles Les Halbrans et Saint Joseph sont desservies matin et soir par deux cars scolaires Lila qui effectuent un circuit revu et adapté chaque année en fonction des inscrits. Actuellement, près de 70 enfants fréquentent ce service qui présente bien des avantages...

SIMPLE ET PRATIQUE :

Il permet :

- Aux enfants d'effectuer en toute sécurité le trajet entre le domicile et l'école. Le matin comme le soir, les enfants sont pris en charge par un animateur sur le trajet qui sépare le car de l'école.
- Aux parents d'éviter le stress de trouver une place pour se garer le plus près possible de l'école.
- À tous d'éviter l'engorgement du centre bourg par de nombreux véhicules se déplaçant tous aux mêmes heures vers les 3 écoles de la commune.

ECONOMIQUE :

Le département subventionne à 83 % le transport scolaire.

Reste à la charge de la famille :

- L'abonnement trimestriel de 51 €
- La prise en charge de l'encadrement du soir mis en place par la commune : 2,68 € par mois par enfant (gratuit à partir du 3^{ème} enfant).

COMMENT PROCÉDER ?

Les démarches d'inscription doivent être effectuées auprès du conseil départemental, service délocalisé pour la commune de Pont Saint Martin à la Communauté de Communes de Machecoul. Attention, l'inscription doit être effectuée avant le 10 juin.

NB : s'il n'existe pas d'arrêt à proximité de votre domicile, n'hésitez pas à déposer tout de même une demande. En effet, les arrêts sont revus chaque année en fonction de la demande.

Et si vous avez des questions, n'hésitez pas à solliciter :

- La mairie au 02 40 26 80 23
- La Communauté de Communes de Machecoul qui gère cette prestation au 02 40 02 32 62

8 mai : « protégeons nos générations futures de la haine ! »

Sous la direction de l'Elan Harmonie Musique, les cérémonies de commémoration du 72^{ème} anniversaire de la paix en Europe, ont débuté à 11h par un défilé depuis la place Bretagne en présence des membres de l'UNC et des élus enfants, adultes, les Sages de la municipalité. Ils se sont recueillis aux monuments aux Morts du cimetière du Bourg, puis autour de la stèle des aviateurs anglais près de la mairie.

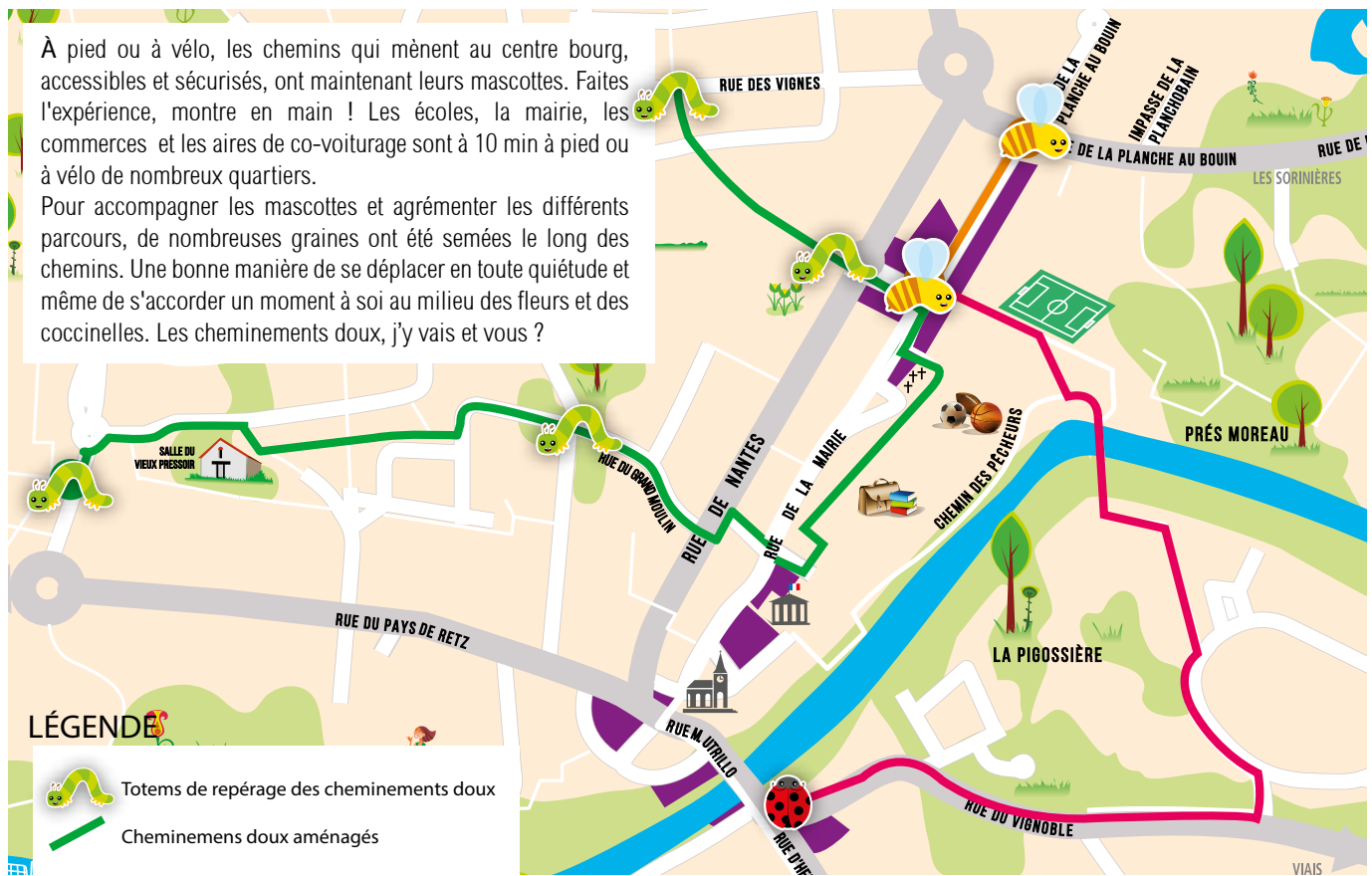
Yannick Fétiveau, maire, ouvre la cérémonie par la lecture du discours de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. *« Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires. C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de la préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise jamais. »*



Souvenons-nous de l'honneur de tous ces millions de soldats et citoyens sacrifiés pour notre liberté, *« mais aussi l'horreur de ces millions victimes civiles assassinées par l'industrie de la mort nazie ou par les bombardements et les représailles pour leur différences ou parce qu'ils ne comptaient pas. Rendons hommage à celles et ceux qui subirent l'innommable en protégeant nos générations futures de la haine et du totalitarisme. »* poursuivra Jocelyne Bodiguel, représentante de Jules Claeysman, président de l'UNC locale.

Pour clore les cérémonies, et après lecture d'un texte de Maurice Figureau, ancien maire décédé récemment, les conseillers municipaux enfants ont fait lecture du poème de Paul Eluard « Liberté ». Ils ont pu échanger auparavant sur ce texte pour s'exprimer sur l'importance de se souvenir de cette date.

Les cheminements doux : repérez-les



Nos amis les chats...

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la loi oblige dorénavant les propriétaires de chats à identifier leur compagnon. Nombre d'entre eux « sans identité » sont encore trop souvent abandonnés et laissés à leur sort, à l'occasion d'un déménagement, ou bien lorsque le chat devient source de trop de contraintes...

Depuis quelques temps, vous avez peut-être remarqué ce matou miauler à votre porte. Vous ne souhaitez pas pour autant l'adopter mais sa situation ne vous laisse pas indifférent. Alors vous lui donnez de temps à autre à manger.

Mais, ce chat va se reproduire et les chatons vont proliférer de manière exponentielle, provoquant nuisances sonores, miaulements intempestifs, destructions de poubelles. Ils vont aussi représenter un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques.

Pourtant, ce chat n'est pas, à la base, un problème. Il remplit une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations

de rats et de souris. Le tout étant qu'il reste indifférent aux appels d'un amour d'un soir. Pour cela, la municipalité propose, en partenariat avec le vétérinaire M. Gasselin, une stérilisation gratuite afin que vous puissiez continuer à le nourrir ponctuellement. La population de chats errants sera stabilisée, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire en empêchant d'autres arrivants de s'installer.

« Il s'agit de réguler efficacement la prolifération des félins tout en assurant la protection des chats libres qui participent à l'environnement urbain et ont "droit de cité". » conclut Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs.



Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 6 avril

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX 2017

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité votent les taux suivants pour l'année 2017 qui restent inchangés :

- taxe d'habitation : 21,90 %
- taxe sur le foncier bâti : 30,41 %
- taxe sur le foncier non bâti : 80,62 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une augmentation de 20 % de l'enveloppe dédiée aux subventions associatives a été votée pour garantir notre soutien envers les associations. Le détail est disponible sur le site internet.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE LA ROSELIÈRE

Le conseil municipal décide de garantir à hauteur de 50 % l'emprunt des 300 000 €

souscrits par l'association Maison de Retraite la Roselière.

PARTICIPATION AUX FRAIS DES ENFANTS SCOLARISÉS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal a validé les tarifs pour l'année scolaire pour les enfants des communes extérieures 2016-2017 :

- 545,47 € pour un élève en élémentaire
- 652,55 € pour un élève en maternelle

CONTRAT NATURA 2000 SUR LA ZONE DU MARAIS DE L'ÎLE

Depuis septembre 2015, la commune s'est engagée dans un ambitieux projet de préservation et de valorisation de son patrimoine naturel, en particulier de la zone du marais de l'île.

Actuellement, la commune est propriétaire de 16 parcelles (5 ha) dont 7 en site Natura

2000 (env. 2 ha). Sur la période 2017-2018, la commune a pour projet l'acquisition d'environ 23,5 ha sur l'ensemble de la zone de l'île dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le financement de cette opération dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 est le suivant :

- 20 % par la collectivité maître d'ouvrage,
- 27 % par l'Etat,
- 53 % par l'Union Européenne.

Ce contrat porte sur une durée de 5 ans. Le montant prévisionnel maximal des travaux s'élève à 20 000 € TTC :

- 10 000 € de chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger,
- 10 000 € de chantier d'entretien de haies, d'alignement de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets.

Processionnaire du pin : la campagne de lutte 2017

Cette année encore, la FDGDON44 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) va organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Responsables de réactions allergiques parfois graves en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

De septembre à fin décembre, la FDGDON interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de leur mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles.

Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (Bacille de Thuringe), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention doivent s'inscrire auprès de la mairie avant le 1^{er} septembre. Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 44 au

02 40 36 83 03 ou consulter notre site www.fgdgon44.fr.



Résultats des élections présidentielles à Pont Saint Martin

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Votants	84,60 %	80,64 %
Nuls	0,60 %	1,90 %
Blancs	1,59 %	6,26 %
Exprimés	82,41 %	72,48 %



Nicolas Dupont Aignan	5,52 %	
Marine Le Pen	15,42 %	25,07 %
Emmanuel Macron	30,78 %	74,93 %
Benoît Hamon	6,92 %	
Nathalie Arthaud	0,52 %	
Philippe Poutou	1,02 %	
Jacques Cheminade	0,24 %	
Jean Lassalle	0,31 %	
Jean-Luc Mélançon	20,43 %	
François Asselineau	0,57 %	
François Fillon	18,53 %	
	100 %	100 %

En juin, à la médiathèque...

SAMEDI DE LIRE

Samedi 10 juin à 15h, l'équipe de la médiathèque vous invite à partager un moment convivial autour de la lecture. Vous pouvez venir parler d'un livre que vous avez aimé ou tout simplement glaner des idées en écoutant les conseils des autres participants. N'hésitez pas !

Public adulte, sans inscription préalable. Salle d'animations.

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque le **mercredi 21 juin de 16h à 16h30**. À partir de 4 ans. Inscription gratuite à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27.

EXPOSITION : LA CALLIGRAPHIE, LA BEAUTÉ D'ÉCRIRE

Cette exposition, prêtée par les Archives Départementales, vous fera découvrir la calligraphie à travers les âges et les civilisations. 10 panneaux vous présenteront les calligraphies chinoise, arabe et occidentale, ainsi que le matériel utilisé. **Du 1^{er} au 30 juin – Salle d'animations**. Entrée libre et gratuite aux heures d'ouverture de la médiathèque.

NOUVEAUTÉS

BD, romans, documentaires... De nouveaux livres sont arrivés et il y en a pour tous les goûts ! Découvrez la liste des nouveautés sur le site de la médiathèque : <http://www.mediathèque-pontsaintmartin.net/>

Bateau à chaîne, saison 2017 c'est parti !

Le bateau à chaîne sera remis à l'eau dans le courant du mois de juin. Le côté Marais était impraticable et il a fallu attendre les beaux jours pour en profiter de nouveau.

Intégrant parfaitement le paysage local, cet équipement est définitivement devenu un incontournable des balades.

Randonneurs, cyclistes et promeneurs du dimanche, il ne vous reste qu'à dépoussiérer vos chaussures de marche, à regonfler le vélo et à guetter le soleil !



Bornes de recharge de véhicules électriques Sydego

L'été dernier, le Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (Sydela) annonçait le déploiement d'un schéma départemental de bornes de recharge pour véhicules électriques en Loire-Atlantique. Pont Saint Martin dispose désormais de deux bornes de recharge en centre bourg, place du Marché et rue du Stade.

Le Sydela assure, entre autres, la distribution publique d'énergie électrique, ainsi que la maîtrise d'ouvrage des réseaux. Il accompagne également la commune dans la mutation énergétique, caractérisée par le développement des énergies renouvelables et la transition vers les mobilités durables. Face à ces enjeux qui visent à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre et les rejets en CO₂, le Sydela porte, depuis 2014, le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

« Les enjeux d'installation des bornes électriques sur la commune sont multiples : une volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et une prise de conscience collective sur la nécessité de faire de l'électromobilité un élément central de la mobilité durable de demain. » explique Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique.

Le stationnement gratuit des véhicules sur les places réservées est limité à 1h15 pour les emplacements dédiés aux bornes rapides. Celles-ci disposent d'un seul point de charge et possèdent 3 socles de prises,

permettant une recharge rapide à 43 kVa de tout type de véhicules : vélo, véhicule utilitaire ou encore voiture de tourisme. La charge complète du véhicule est obtenue en 20 à 30 minutes. Un tarif unique a été mis en place au prix de 3 € pour 20 minutes, puis 0,15 € par minute.

« Cela garantit aux riverains un accès équitable au service de recharge, mais cela rassure aussi l'usager ou le futur usager d'un véhicule électrique contre la peur d'une autonomie insuffisante. » poursuit Jean-Marc Allais.

« L'installation de ces bornes fait suite à nos nombreux engagements en faveur de la transition énergétique et de la croissance verte : l'acquisition de 3 véhicules électriques pour les services communaux, l'installation de lanternes LED dans le centre bourg et les salles de sports, la mise en œuvre de cheminements doux dédiés au vélo vers le Fréty et les Ménanties, la préservation des milieux aquatiques et naturels à travers le projet de restauration des zones humides du Marais de l'Île et la recherche d'un plan de circulation apaisé en centre bourg. Nous poursuivons ainsi notre volonté de

renforcer notre image de commune ainsi sa volonté de renforcer son image de commune «Label vert» au service de la qualité de vie des Martipontains tout en apportant notre contribution aux enjeux universels de préservation de notre planète. » poursuit Yannick Fétiveau, maire.

Les moyens de transports électriques peuvent aussi être d'un enjeu majeur quant à la réduction de la pollution induite par les très nombreux véhicules circulant sur la commune. En effet, chaque jour près de 10 000 véhicules circulent en centre bourg, amenant ainsi pollution visuelle et gaz à effet de serre. *« Les nouvelles bornes installées, qui entrent dans un projet de mobilité durable, permettront aux habitants de se familiariser davantage avec les véhicules électriques, en vue de réduire, à terme, la pollution engendrée par la circulation actuelle. »* conclut Jean-Marc Allais.

Le coût de ces infrastructures est entièrement pris en charge par le Sydela. Chaque Martipontain est invité à en découvrir les conditions d'utilisation sur le site www.sydego.fr.



Domage d'en arriver là...

Comme vous le savez, les déchetteries connaissent actuellement une période de fermeture exceptionnelle. Ce n'est pas très pratique. Mais ce «sacrifice» est nécessaire pour rénover ces espaces incontournables pour notre vie quotidienne.

Nous sommes tous capables de faire face aux changements de pratiques et d'habitudes.

On le constate, chacun s'organise : la grande majorité d'entre nous s'adapte.

Mais, il semblerait qu'une «petite partie d'entre nous soit plus gênée» que les autres. Elle prend les points tri pour une «possibilité» de substitution aux déchetteries.

Ces incivilités amènent la collectivité à redoubler d'efforts pour maintenir propres ces sites destinés, «normalement» au verre et au carton. Il n'est en effet pas tolérable, pour l'ensemble des usagers qui

font l'effort de trier, d'arriver sur des sites de déchets qui n'ont rien à y faire !

Comme faire comprendre «à cette petite partie» que le bien vivre ensemble passe aussi par le respect du bon sens et de bons usages ?

La municipalité prévoit une pénalité financière pour les dépôts sauvages. Doit-on en arriver là pour amener nos concitoyens à réfléchir à deux fois ?

Quel dommage !

Pour rappel, les déchetteries de Saint Philbert de Grand Lieu et de La Chevrolière sont fermées jusqu'au 15 juillet, et celles de Saint Lumine de Coutais et de Geneton sont fermées du 17 juillet au 30 septembre.

Le groupe majoritaire Ensemble Réussir Pont Saint Martin

Densifier en préservant sécurité et harmonie

Les constructions continuent de fleurir à Pont-Saint-Martin, aussi bien dans les deux lotissements de l'Abbaye (Viats) et du Moulin Olive (Route de Saint-Aignan) qu'un peu partout autour du bourg et dans les villages. La libération des espaces avec la suppression des anciens COS (Coefficients d'occupation des sols) décidée par le législateur, a fait exploser les divisions de parcelles et les prévisions de nouvelles habitations prévues par le PLU (Plan local d'urbanisme) adopté fin 2013.

Cette explosion est le reflet de l'attractivité de notre commune, portée principalement par le marché privé. Des vendeurs trouvent à valoriser leurs biens et de nouveaux habitants investissent et s'installent sur des terrains beaucoup plus petits qu'il y a une trentaine d'années.

Dans notre région en plein développement et qui devra donc encore construire beaucoup de logements, cette densification était une nécessité. On ne pouvait plus continuer à consommer autant de terres agricoles et à allonger les zones d'habitat rendant les dessertes en voiries et réseaux publics de plus en plus coûteuses.

Mais force est de constater - et les Martipontains nous le disent souvent - que ce virage est pris dans une certaine cacophonie. La multiplication des réalisations individuelles ne conduit pas forcément à une harmonie collective et on peut craindre à l'avenir certains conflits de voisinage ou d'usage. Faisons confiance à la sagesse de tous.

Ce constat n'épargne pas les projets plus importants, tels celui du 35 rue de Nantes. Une réflexion moins précipitée aurait permis de conserver le parking public existant. La densification trop importante (31 logements) permet difficilement de préserver les stationnements internes et les normes pour les handicapés, malgré le travail de veille de l'association des riverains.

La révision du PLU qui va s'engager devra veiller à davantage de sécurité sans recréer des restrictions inutiles. Nous y contribuerons.

Les élus du groupe d'opposition Pont-Saint-Martin Avance

Joyeux Saint Martin

NOTRE REPAS À THÈME DU 20 AVRIL :

Nos adhérents ont répondu très nombreux à notre grande satisfaction.

L'ambiance très chaleureuse et gaie, sans doute le fait d'être dans la salle Gatien, où nous avons nos aises, a certainement contribué à cette agréable journée. Les Balladins Nantais ont animé ce repas couscous qui s'est terminé par une gigantesque chenille.



MARDI 11 JUILLET : LEGENDIA PARC À FROSSAY

Attention cette sortie Nature aura lieu le mardi 11 juillet au lieu du 12 comme initialement prévu.

Visite des ruines de Châteauloups puis visite commentée en petit train au cœur du parc bucolique, ombragé. Déjeuner à l'auberge puis possibilité d'assister aux trois spectacles vivants.

Prix : 57 € pour les adultes et 39 € pour les enfants de moins de 13 ans. Inscriptions dès maintenant et avant le 21 juin.

EN PRÉVISION :

L'Océanotilus au Poncton le mardi 12 septembre.

La Côte des Orangers à Valence en Espagne du 9 au 13 octobre, en avion. Inscription immédiate avec un acompte de 80 € par personne pour validation.

Association Ely Go Rit



L'association de soutien auprès des enfants atteints de leucémie et leurs familles propose :

un vide grenier, le dimanche 18 juin de 10h à 18h, à la salle du Vieux Pressoir (lotissement du Haugard).

Grand choix de vêtements adultes, ados, enfants et bébés en bon état et à petits prix. Venez soutenir notre action en complétant votre dressing, en faisant un don ou en apportant des vêtements avant le 15 juin. Boissons et gourmandises en vente sur place !

Contact : 06 14 08 80 09 - Page Facebook : Ely Go Rit

Nouvelle montée pour les Seniors 2 filles

LES SENIORS FILLES 2 EN PRÉ-RÉGIONAL (ANCIENNEMENT D1)

Après leur victoire contre la Chapelle Basse Mer, dimanche 30 avril, les seniors filles 2 terminent à la 2^{ème} place de leur championnat ce qui leur permet d'accéder au plus haut niveau départemental. C'est la 3^{ème} montée consécutive. En effet lors de la saison 2015/2016, elles sont montées en D3, puis en D2 pour 2016/2017 et enfin, en 2017/2018, ce sera en pré-régional.



Cette nouvelle montée va nous permettre de combler, petit à petit, l'écart qu'il y a entre notre équipe Senior 1 fille, qui évolue en National 3.

Bravo aux filles et aux entraîneurs. Super saison, avec un grand suspense jusqu'au bout.

PORTES OUVERTES POUR LES ENFANTS NÉS EN 2011 - 2010 - 2009 - 2008 - 2007

Mardi 30 mai et mercredi 31 mai : de 18h à 19h Salle Gardin
Assemblée générale : vendredi 2 juin à 20h - Salle Saint Martin

RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS :

Réinscription : chaque licencié recevra courant juin son dossier.

Renseignements/inscriptions : Dominique Godard
 44 rue du Pays de Retz - 02 40 32 73 43
à partir de 19h. godarddominique@wanadoo.fr

Fête de la musique du Champsiôme

Le samedi 17 juin, l'Association Sportive du Champsiôme organise sur le terrain de loisirs, rue de la Tête des Landes au Champsiôme, la fête de la musique. Pour cette occasion, vous pourrez écouter trois groupes de musiques différents : il y en aura pour tous les goûts !

Pour commencer, vous pourrez danser et chanter avec l'orchestre Cool Musique de Rezé sur des airs anciens et modernes allant du slow au rock en passant par la valse, le tango, le paso doble, la tarentelle, la country, la zumba...

Plus d'information sur : <http://cool.musique.free.fr>

Ensuite, vous pourrez écouter le groupe Renegats composé d'un chanteur guitariste martipontain et d'un violoncelliste sur des morceaux à texte pour un style «BouRBoN MuSiC», folk et cajun.

Vous pouvez les entendre sur le site : <http://renegats.bandcamp.com>

Enfin, pour achever la soirée, nous pourrions écouter un groupe (sans nom pour l'instant) qui reprend des airs plus rock sous forme de bœuf musical. Qui dit bœuf dit convivialité garantie !

Venez dès 19h30 sur le site où vous trouverez de quoi vous restaurer et éteindre votre soif.

Ecole Saint Joseph

SORTIE AUX JARDINS DE MÉLISSE

Le fil conducteur, cette année, pour les enfants de maternelle a été « les petites bêtes ». Pour concrétiser leur travail fait en classe sur ce thème, les moyennes sections et les grandes sections sont allées le jeudi 27 avril et le vendredi 28 avril à Montbert « Aux Jardins de Mélisse » à la recherche des petites bêtes.



Au programme de la journée :

- Une chasse aux escargots,
- Une chasse aux araignées,
- Découverte des différentes classes d'animaux (insecte, mammifères, oiseaux, rampants...),
- Rencontre avec des mammifères tels que les moutons, les cochons, les chèvres et les lapins.

Et un pique-nique pour le plus grand bonheur des enfants.

KAMISHIBAI

Les élèves de la classe de CM1 ont eu les honneurs de l'adjointe déléguée à la culture, Marie-Anne David, au 3^{ème} Lieu. Lauréats du concours de Défense et Illustration de la langue française organisé par L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, les élèves de Julie Pinson ont été diplômés. Une délégation avait été reçue à la mairie de Nantes pour être félicitée par le jury pour l'excellence du travail de la classe. La cérémonie martipontaine a permis la valorisation de l'investissement de chacun devant un parterre de parents très fiers !



L'école Saint Joseph pense éco gestes :

N'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école. La prochaine collecte se fera

le samedi 24 juin, rendez-vous à l'école entre 11h et 12h.

École Les Halbrans

CARNAVAL 2017 POUR LES MATERNELLES

Vendredi 7 avril dernier avait lieu le carnaval de la maternelle des Halbrans. Sous le thème des fleurs, fruits et légumes de nos jardins, chaque classe avait confectionné son costume : tournesol, chapeau arrosoir, couronne fruits ou légumes... Un défilé haut en couleurs sous le soleil martimpontain !

Un accueil chaleureux des « grands » des classes élémentaires et un public venu nombreux pour un bon moment de convivialité.

Merci aux parents pâtisseries, à la F.C.P.E. qui a offert les boissons et à l'Amicale Laïque qui a entièrement financé les tabliers décorés par chaque enfant.



FÊTE DES ÉCOLES LES HALBRANS : SAMEDI 24 JUIN

Venez-vous amuser en famille ! Dès 10h45, tous les élèves de maternelle accompagnés de l'équipe enseignante vous convient à leur spectacle de chants et de danses dans la salle Gardin.

À partir de midi, la cour de l'école élémentaire se transforme en aire de repas avec restauration possible sur place (sandwiches, frites, gâteaux, glaces...), le tout dans une ambiance musicale en live !

Petits et grands pourront ensuite s'amuser aux différents stands jeux à partir de 13h45 : pêche à la ligne, maquillage, tir au but, tombola, et plein d'autres jeux à venir découvrir... Venez nombreux !

Passerelle des Arts

Anne Kervarec, professeur des enfants, envoie chaque semaine un compte-rendu aux parents pour leur expliquer ce sur quoi ils ont travaillé lors de leur atelier. Pour ce retour de vacances, elle a souhaité faire un exercice autour du livre de Claude Ponti « Georges Lebac ».

« Comme vous pouvez le remarquer, le dessin de cette couverture fourmille de détails... J'ai donc demandé à tous de bien regarder ce dessin, de le décrire (j'ai pris quelques notes), et ensuite, une fois le livre caché, je leur ai demandé de restituer tout ce dont ils se souvenaient... Oui, je sais, c'est « diabolique », mais je me suis aussi soumise à ce petit jeu de mémoire. Pas si évident (vous pouvez faire le test chez vous, c'est un jeu facile à mettre en place).

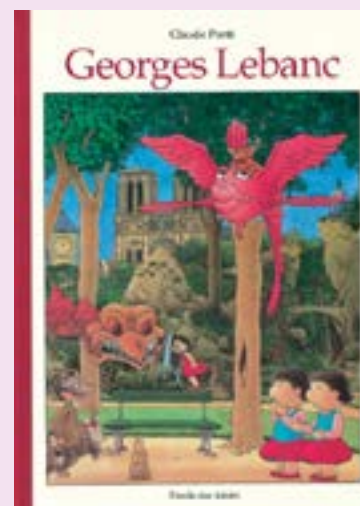
Apprendre le dessin, c'est aussi exercer sa mémoire visuelle, repérer comment les différents éléments sont disposés. C'est comprendre la composition et ensuite repérer les détails. Tous se sont prêtés au jeu, certains se sont plutôt souvenus de la composition avec les arbres, les bâtiments, d'autres se sont plutôt arrêtés

sur les personnages, et quelques-uns s'en sont vraiment bien sortis... en n'oubliant pas grand-chose (pour ma part, j'avais oublié le dragon à gauche !). Suite à ce petit travail, chacun a pu avancer sur un dessin déjà commencé ou partir sur un nouveau sujet.

Le nouveau sujet que je propose consiste à créer une affiche de cinéma, il s'agit donc de trouver un titre (un peu de typographie), une illustration et des acteurs. Pour trouver des noms d'acteurs, j'ai incité à trouver des anagrammes : en utilisant les lettres de son prénom et nom, mélangées, on peut inventer un nouveau personnage, ainsi Anne Kervarec devient Karen Caverne : me voici projetée sur un film préhistorique en peau de bête.

Tous n'auront pas la même facilité à créer

un nouveau nom, plus il y a de lettres différenciées, plus c'est facile. Voilà un autre petit jeu pour occuper son temps. »



DécouVERTES d'Avril

L'Amicale Laïque de Pont Saint Martin a organisé la 6^{ème} édition des «DécouVERTES d'Avril» le dimanche 23 avril : concerts dans les jardins à Viais cette année !



Soleil, public et musique ont enchanté cette journée. Il y en a eu pour tous les âges et tous les goûts avec un prix d'entrée libre. La formule a remporté un franc succès : canapés et lampions colorés, on ne change pas une équipe qui gagne avec en prime des crêpes quasi à volonté... Merci au public, aux propriétaires des jardins, à tous les bénévoles et aux groupes Donges, Melting Soul et Mama Sonji and the Cat Daddies.



Sur les Chemins d'Herbonne

LE SAVIEZ-VOUS ?

Jean Redor, né à la Colletterie, fut pilote de chasse pendant la dernière guerre.

Il périt au combat contre l'aviation Allemande en décembre 1941.

Vous pouvez lire cette histoire sur le dernier bulletin de l'association de recherches historiques : Sur les Chemins d'Herbonne.

Disponible à la lecture à la médiathèque et en vente au prix de 10 € le vendredi de 15h à 17h lors des permanences de l'association.

L'USP Tennis ouvre ses portes

Vous ou votre enfant souhaitez découvrir le tennis ? Venez nous rencontrer lors de notre journée portes ouvertes le samedi 24 juin de 10h à 13h aux halles. À cette occasion, nous vous proposons une initiation ludique et conviviale, animée par notre entraîneur Anthony, avec à la clef des petits lots à remporter !



Cette matinée sera aussi consacrée aux nouvelles inscriptions. Les membres du bureau seront présents pour vous accompagner et vous guider dans les formalités et répondre à toutes vos questions.

TMC FEMMES : UNE BELLE RÉUSSITE !

Côté actualité, le club a organisé pendant les vacances de printemps son traditionnel Tournoi Multi Chances femmes. Comme toujours l'ambiance était au rendez-vous et les matchs se sont enchaînés dans la bonne humeur. Pour se préparer, les participantes ont pu découvrir les bienfaits du Qi-Gong, une gymnastique douce basée sur des techniques énergétiques. À la fin du tournoi, pour récompenser leurs efforts, les joueuses sont reparties avec des œufs en chocolat !

Tournoi jeunes : du 5 au 14 juillet
Assemblée générale : jeudi 8 juin

N'oubliez pas de liker notre page Facebook ! Vous y retrouverez toute l'année les résultats des championnats et les événements du club.

Dart'Magnac

Pour clôturer une belle saison de darts, Les Dart'Magnac vous convient à l'assemblée générale du club

le vendredi 16 juin, à partir de 19h.

Nous recherchons des joueurs et joueuses pour la saison prochaine, venez nombreux !

Musique et Danse



REPRÉSENTATION DE FIN D'ANNÉE

Gala de danse préparé par les élèves et leurs professeurs, les **samedi 3 juin à 20h et dimanche 4 juin à 15h** - Salle de spectacle Le Grandlieu à la Chevrolière.

INSCRIPTIONS 2017-2018

Les inscriptions pour les cours de danse Modern jazz (lundi et mercredi) et danse à deux le jeudi soir auront lieu au 3^{ème} Lieu de 17h30 à 19h30 les vendredi 23 juin et mercredi 28 juin.

NOUVEAUTÉ 2017

Nous avons créé une page Facebook pour que vous puissiez avoir tous les renseignements concernant la musique et la danse, voici l'adresse : amd.psm@laposte.net.

INSCRIPTION AUX COURS DE MUSIQUE

Les inscriptions aux cours de musique pour l'année 2017-2018 auront lieu les mercredis 21 et 28 juin, de 16h à 19h au 3^{ème} Lieu.

LES COURS PROPOSÉS PAR L'ASSOCIATION :

- Éveil musical (pour les enfants de moyenne section, grande section et CP).
- Instrument + formation musicale (à partir du CE1) : violon, flûte, piano, trompette, trombone, guitare.
- Atelier variétés : chant (ados et adultes).

Pour tout renseignement : musiquepsm@gmail.com.

Feux de la Saint-Jean

Cette année encore, le comité des fêtes est heureux de vous accueillir le 24 juin pour cette soirée festive et conviviale sur l'Aire de Loisirs. Au rendez-vous, les traditionnelles moules/frites – bar en plein air – bal populaire suivi d'un spectacle pyrotechnique accompagné d'un show laser.

FORMULES PROPOSÉES SUR RÉSERVATION : (PÂTISSERIE COMPRISE)

Moules/frites.....	7,50 €
Saucisse/frites.....	6,50 €
Andouillette/frites.....	7,50 €
Jambon blanc/frites.....	5,50 €

Sandwichs divers

Majoration 1,50 € pour tout repas acheté le 24 juin sans réservation. Possibilité de restauration sous chapiteau.

PERMANENCES DE RÉSERVATION :

Le vendredi 16 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes.

Le samedi 17 juin de 10h à 12h sur la place du Marché.

Le lundi 19 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes.

Aucune réservation ne sera prise à partir du mercredi 21 juin.

Si vous avez envie de vous investir bénévolement pour cette manifestation, n'hésitez pas à contacter :

Steve Landais au 02 40 26 80 87 ou 06 70 74 98 00
ou Bernadette Figureau 02 40 32 70 56 ou 06 80 66 98 51

Association Rencontres, Échanges, Jumelage



Nos amis de Brockenhurst en visite à Pont Saint Martin !

Du 2 au 5 juin, 26 amis anglais passeront le week-end de Pentecôte en famille au sein de notre commune. Un programme bien chargé les attend :

- **Vendredi 2 juin** à 19h30 : accueil officiel par le Comité de Jumelage
- **Samedi 3 juin** : promenade en car à Angers avec visite du château et promenade sur la Loire à Montjean sur Loire (le soleil est commandé...)
- **Dimanche 4 juin** : journée en famille
- **Lundi 5 juin** : départ de nos amis anglais qui sont toujours ravis de revoir leurs hôtes Martipontains.

Assemblée générale de l' A.R.E.J

L'Association Rencontres Echanges Jumelages invite tous les adhérents, amis, sympathisants et les familles d'accueil lors des hébergements des divers échanges, à venir à l'Assemblée Générale qui se déroulera **le vendredi 23 juin à 20h, salle Saint Martin**.

Nous vous remercions de votre présence à cette assemblée au cours de laquelle nous ferons le bilan des activités, des échanges avec nos amis jumeaux de Pont Saint Martin (Vallée d'Aoste en Italie) et de Brockenhurst (New Forest Angleterre), symbolisant ainsi l'amitié qui renforce nos trois pays. Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée. Venez nombreux !

USP Gym Santé Loisirs

La fin de l'année sportive approche et la saison 2017-2018 est déjà en préparation.



QUELQUES DATES À RETENIR POUR NOS 344 ADHÉRENT.E.S:

- Assemblée générale le **mardi 20 juin** à 20h, salle Gatien (exceptionnellement, 1 seul cours de gym ce soir-là de 19h à 20h)
- Soirée festive de fin d'année le **jeudi 29 juin** : au choix, marche ou zumba avec Solenne suivie d'un pique-nique au bord de l'Ognon
- Permanences inscriptions pour la saison prochaine le **samedi 24 juin** (10h30-12h) et le **mercredi 28 juin** (18h-20h) dans le bureau, salle Gatien.

RENTRÉE 2017 :

Les horaires d'inscription précédemment cités sont également ouverts aux nouveaux adhérent.e.s habitant Pont Saint Martin. Envie d'essayer une activité avant de vous inscrire ? **Portes ouvertes du jeudi 22 au mardi 27 juin**. Rappel des activités proposées : Fitdance (lundi 19h30 et 20h30), renfo musculaire et cardio (mardi 18h30 et 19h30 et jeudi 18h30), step (jeudi 19h30 et samedi 9h30), multi-activités (zumba, LIA, renfo, step... samedi 10h30)

2^{ème} série d'inscriptions le mercredi 6 septembre de 18h à 20h, salle Gatien. Reprise des cours le lundi 11 septembre.

Toute inscription ne sera prise en compte et validée qu'avec un dossier complet : bulletin d'inscription rempli (disponible sur le site), chèque de cotisation et de paiement des cours, une enveloppe timbrée et libellée aux nom et adresse et, pour les nouveaux ou nouvelles adhérent.e.s, une photo récente, format identité, et un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités de fitness.

Contact pour tout renseignement : <http://usp-gsl-pontsaintmartin.clubeo.com/>

Portes ouvertes USP Qi Gong : du 7 au 10 juin

Nos cinq cours seront ouverts aux personnes intéressées par la pratique du Qi Gong. Vous êtes invités à venir découvrir et pratiquer notre discipline en toute simplicité :

- **Mercredi 7 juin** à 10h30 avec Jean-Jacques Kinsch et à 19h45 avec André Boutin
- **Vendredi 9 juin** à 20h avec Maryannick Le Gougec
- **Samedi 10 juin** à 9h avec André Boutin ou à 10h30 avec Jean-Jacques Kinsch

Rendez-vous : Modulaire gris devant la salle Gardin, impasse René Rabouin

La 11^{ème} saison d'activité de l'USP Qi Gong touche à sa fin, il est temps de préparer la prochaine saison. Les réinscriptions auront lieu le **jeudi 8 juin** à 20h à la salle Saint Martin. Pour les nouveaux adhérents, les inscriptions seront possibles suivant les places restant disponibles dans les différents cours, à partir du lundi 12 juin auprès du secrétariat de l'association à l'adresse usp.qigong@gmail.com

Vous pouvez suivre l'actualité de notre association via notre site internet <http://uspqigong.free.fr/> ou notre page <https://www.facebook.com/usp.qigong>

Pour tout renseignement, contactez nous : usp.qigong@gmail.com



F.C GrandLieu

La saison footballistique se termine, nous vous communiquerons le bilan de la saison au prochain numéro. À noter : l'assemblée générale du Club aura lieu le **vendredi 16 juin** à 19h, à l'Espace Vie Locale Salle Pouvreau de Saint Aignan de Grandlieu.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire vos enfants pour la saison 2017-2018, voici les dates de permanences des inscriptions :

Le samedi 10 juin de 9h à 12h au stade de Pont Saint Martin et Saint Aignan de Grand Lieu.

Le samedi 24 juin de 9h à 12h, au stade de Pont Saint Martin et Saint Aignan de Grand Lieu.

Vous pouvez contacter Nathalie Thomas pour tout renseignement au 06 50 63 33 54.

USP Tennis de Table

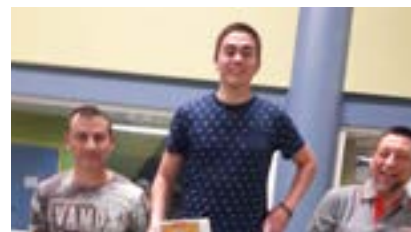
La saison 2016-2017 est terminée, les résultats définitifs sont tombés le soir du dernier match, dimanche 23 avril.

Régionale 2, poule E : 4^{ème}/8
 Régionale 2, poule F : 7^{ème}/8
 Régionale 3, poule J : 4^{ème} ex./8
 Pré régionale, poule C : 4^{ème}/8
 Départementale 1, poule H : 5^{ème}/8
 Départementale 2, poule H : 4^{ème}/8
 Départementale 3, poule I : 4^{ème}/7
 Départementale 5, poule G : 1^{ère}/7

À la vue de ces résultats, seule la régionale 2F descend en R3. Cela laisse le club, malgré tout, avec 3 régionales ! Seule la D5G monte

en D4 et l'on ne peut que féliciter Pierre Kervévent, Clément Mabileau, Adrien Peignet, parfois remplacés par Clémence Moreau ou Anaïs Bardy. En conséquence, le club peut être satisfait de cette saison sportive.

Comme tous les ans, l'USP Tennis de Table a organisé son tournoi communal où très jeunes, jeunes, moins jeunes, licenciés ou non se sont disputés la victoire toute la soirée du vendredi 7 avril. Encore une fois, l'ambiance a été extrêmement amicale et sportive !



Le 28 avril, ce fut la soirée club où chacun a pu apporter son panier juste pour passer un moment sympathique et échanger, et pour une fois... sans raquette !

Cela a été l'occasion de faire le tirage de la tombola entièrement organisée par le meilleur pongiste du club : David Fleury. Le club Martipongiste remercie tous les joueurs, non joueurs ou parents de joueurs de leur présence à chaque manifestation.

Les rendez-vous de juin

du 1^{er} au 30 Exposition
Calligraphie, la beauté d'écrire
 Horaires d'ouverture de la médiathèque

Jeu. 1^{er} **Assemblée générale**,
 organisée par l'USP Marchipontains
 19h, salle Saint Martin

Ven. 2 **Assemblée générale**,
 organisée par l'USP Basket
 19h30, salle Saint Martin

Sa. 3 **Gala de danse**,
 organisé par Musique
 et Danse. Voir infos p. 19

Jeu. 8 **Assemblée générale**,
 organisée par l'USP Tennis
 19h30, salle Saint Martin

Sa. 10 **Samedi de Lire**, organisé
 par la médiathèque Le 3^{ème} Lieu
 15h, salle d'animations

Di. 11 **Élections législatives**

Lu. 12 **Don du sang**,
 organisé par l'ADSB
 De 16h30 à 19h30, salle Gatién

Ma. 13 **Je. 15 Spectacles
 Musique et Danse**,
 organisés par l'école Les Halbrans
 Salle Gatién

Di. 17 **Fête de la Musique**,
 organisée par l'AS Le Champsiôme
 19h, Tête des Landes

Di. 18 **Élections législatives**
Vide grenier,
 organisé par Ely Go Rit
 De 10h à 18h, salle du Vieux Pressoir

Ma. 20 **Assemblée générale**,
 organisée par l'USP Gym Santé Loisirs
 20h, Gatién

Me. 21 **Heure du Conte**, organisée
 par la médiathèque Le 3^{ème} Lieu.
 Sur inscription au 02 40 32 79 27
 De 16h à 16h30

Ve. 23 **Assemblée générale**,
 organisée par l'AREJ
 20h, salle Saint Martin

Théâtre,
 organisé par l'école Les Halbrans
 Salle des fêtes

Sa. 24 **Fête de l'école
 Les Halbrans**,
 organisée par la FCPE
 De 11h à 13h, Salle Gardin et école

Feux de la Saint Jean,
 organisés par le Comité des fêtes
 19h, Aire de Loisirs

Ve. 30 **Assemblée générale**,
 organisée par le PhotoClub
 20h30, Boîte à Images

Fête de l'Été,
 organisée par la municipalité
 Concert avec Poptime et spectacle
 de danse avec Bobainko
 À partir de 19h, Aire de Loisirs

en juillet

Di. 2 **Fête de l'école**,
 organisée par l'OGEC
 13h30, Ecole Saint Joseph

L'institut Belle et Bien fête ses 1 an !

L'institut Belle et Bien, situé au 5 rue du square, vous accueille depuis le 2 juin 2016. Deux esthéticiennes sont au service des Martipontains pour leur mise en beauté et pour les conseiller.

L'institut se spécialise dans le conseil, afin d'être à l'écoute de sa clientèle et de cibler au mieux ses besoins et comprendre ses attentes. Que ce soit pour des soins visages ou corps, l'épilation, la manucure, le maquillage ou encore de la balnéo-esthétique, Sabrina et Alicia se font un plaisir, depuis un an désormais, de renseigner chaque personne désirant un moment de bien-être.

Sabrina, la gérante de l'institut, est esthéticienne depuis 8 ans, après 7 ans d'études dans le domaine. « *C'est important de bien cibler les attentes de chaque client afin de s'orienter vers le bon produit* », commente-t-elle. Elle est désormais aidée par Alicia depuis septembre dernier.

Après des travaux de renouvellement de la décoration, le salon organisera une tombola pour le premier anniversaire d'ouverture de l'institut, et proposera 20 % de remise sur toutes les prestations. Chaque Martipontain est le bienvenu pour découvrir ce nouvel endroit, modernisé et entièrement refait, lors du pot de l'amitié. Celui-ci aura lieu le 2 juin à partir de 17h30.

L'institut Belle et Bien est ouvert le lundi de 14h à 19h, les mardis, mercredis jeudis et vendredis de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 16h. La prise de rendez-vous est conseillée au 02 40 02 47 36, ou a institutbelleetbien44@gmail.com.



Saint Martin Coiffure

Afin de réaliser des travaux d'embellissement le salon de coiffure Saint Martin se déplacera du 6 juin au 4 juillet place de l'Église, dans les anciens locaux du Crédit Mutuel. L'équipe restera joignable au 02 40 32 72 73. Olivier, Patricia et Lucie seront heureux de vous y recevoir en attendant de réintégrer un nouvel espace bien-être, ainsi qu'un Barber Shop au 6 place Saint Martin.

Mercredi 14 juin : journée mondiale des donneurs de sang

Toutes les lettres des groupes sanguins sont remplacées par des points de couleurs différentes. Cette nouvelle forme d'écriture porte un nom #MISSING Type lancée en 2017 en France et reprise par EFS.

Sous forme de jeu, sans aucun gain, retrouvez le message initial, totalisez les lettres manquantes, citez-les et donnez leur nombre. Réponse à envoyer à daniel.deniaud@sfr.fr avant le lundi 12 juin.

Quels que s•ient v•s •rignes ethniques, v•s cr•y•nces religieuses •u p.s, v•tre c•uleur de pe•u, v•tre idé•l•gie de l• vie : rej•ignez n•us. •dhérez à ce gr•nd r•ssem.lement de l• vie l• D S • de Pont Saint Martin !

Prenez v•tre c•rte, gr•tuite de D•onneur de S•ng en d•nn•nt v•tre S•ng et, •u de v•tre temps ! P•rr•inez v•s c•llègues de tr•v•il, v•s rel•ti•ns de v•isin•ge, v•tre f•mille et v•s •mis.

Femmes et h•mmes de 18 à 70 •ns inclus, uniss•ns n•s eff•rts, s•uv•ns l• vie d'inc•nnus, d•nn•ns n•tre s•ng. Retr•uv•ns n•us t•us p•ur n•tre « J•urnée M•ndi•le des D•onneurs de S•ng »

Lundi 12 juin, s•lle G•tien, imp.sse René R••uin de 16h à 19h30 (dernière inscripti•n).

Ne relâchez p.s v•tre •ssiduité, pr•gress•ns enc•re d•ns n•s résult•ts et merci de v•tre génér•sité.



Pour savoir où donner : www.dondusang.net

Nouvelles modalités de relevé des compteurs d'eau

Depuis le 1^{er} janvier, les contrats de distribution d'eau potable des secteurs de Grandlieu et du Pays de Retz ont été renouvelés et confiés à SAUR par Atlantic'Eau. Dans le cadre de ces nouveaux contrats, il est prévu de caler en fin d'année la relève des compteurs de la commune, effectuée jusqu'à présent en juin/juillet.

Cette nouvelle procédure a pour objectif de facturer la consommation réelle sur une année civile, comme sur les autres contrats de distribution d'Atlantic'Eau sur le département. Cela signifie également la fin de la facturation de l'abonnement du semestre à terme échu.

Ainsi, à titre exceptionnel, deux relèves seront réalisées en 2017 :

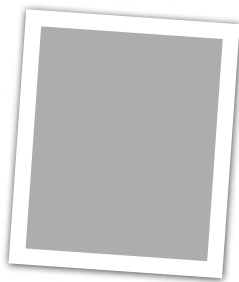
- La première a débuté en avril. Les abonnés recevront donc une

facture au mois de juin basée sur une relève effective et facturant leur consommation entre juillet 2016 et mai 2017 environ ainsi que l'abonnement du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2017.

- La seconde relève aura lieu en novembre ce qui entraînera l'édition d'une nouvelle facture en décembre. Cette seconde facture comprendra la consommation entre la relève de mai et celle de novembre 2017 ainsi que l'abonnement du 1^{er} semestre 2018.

À partir de 2018, la relève des compteurs se fera chaque fin d'année avec une facture en juin comprenant un acompte de consommation ainsi que l'abonnement du 2^{ème} semestre et une facture en décembre comprenant le solde de la consommation réelle de l'année et le 1^{er} semestre de l'année suivante.

Chantal Sammut, sophrologue



Depuis le 5 mars dernier, Chantal Sammut propose ses services de sophrologie, chez elle ou bien à domicile. Diplômée de l'école de sophrologie caycéenne de Nantes, elle vous accueille lors de séances de 25 minutes pour profiter des bienfaits de cette pratique peu connue.

La sophrologie met en œuvre des techniques comprenant des exercices de respiration, de relaxation corporelle, de détente mentale et de concentration. Elle permet de mieux vivre son quotidien, que ce soit sur un plan professionnel ou personnel. Divers troubles peuvent être traités grâce à cette pratique : stress, anxiété, dépression, douleurs diverses, addictions, phobies, confiance en soi, concentration, mais aussi, par exemple, la préparation à la naissance d'un enfant.

Les séances de sophrologies proposées par Chantal Sammut sont adaptées à chacun en fonction des besoins et des demandes. Elles s'adressent aux personnes de tout âge, à partir de 6 ans. Les horaires sont adaptables en fonction des demandes. La sophrologie peut également se pratiquer en groupe, afin de développer son bien-être, tel le yoga.

Des séances de découvertes, gratuites, sont proposées tout au long du mois de juin pour profiter des bienfaits de la sophrologie. Elles sont sur inscription uniquement, et réservées à 6 personnes maximum. Pour toute question à ce sujet, contactez Chantal Sammut, au 06 34 31 60 92 ou a chant.sammut@gmail.com

Morgane Coiffure, coiffeuse à domicile



Morgane se déplace à votre domicile depuis septembre 2016, pour réaliser toutes vos envies de coiffures. Coiffeuse depuis ses 16 ans et diplômée, elle dispose d'un CAP et d'un Bac Pro en coiffure ainsi que d'une grande expérience dans le domaine. « *Ce qui me passionne avec le métier que j'exerce, c'est le fait d'être en contact avec les gens. Je me déplace chez les clients, on a davantage le temps de discuter, c'est ainsi moins formel et rapide que dans un salon de coiffure* », commente Morgane.

À la suite d'une fermeture de salon sur Nantes, elle a décidé de sauter le pas et de se mettre à son compte. Ses horaires s'adaptent en fonction de la demande des clients, du lundi au samedi, et ce, toute l'année. Elle coiffe aussi bien les femmes, les hommes ou les enfants, et maîtrise particulièrement les cheveux frisés/les coupes afros, ayant travaillé auparavant dans un salon qui proposait ce type de prestation. Concernant les produits utilisés, elle peut aussi bien se servir de produits bio ou non, selon la demande de la clientèle. Un maître mot : l'adaptabilité !

Elle se déplace aussi bien sur Pont Saint Martin que sur les communes avoisinantes. Pour toute demande de tarifs ou prise de rendez-vous, vous pouvez la contacter au 06 60 34 91 34, ou par mail a morgane.guellec29@gmail.com

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 21 juin de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 23 juin, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Liam Cassard
Impasse du Bas Buisson

MARIAGE

Maud et Nicolas Bertet

DÉCÈS

Jean Bocher